



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **MONTPELLIER, 1, rue des Fourbisseurs**, le lot 5 : au rez-de-chaussée du bâtiment C, **UN LOCAL A AMENAGER** comprenant : une pièce principale, un dégagement, une cuisine, des w.-c. et une salle d'eau, d'une superficie de 34,07 m2 (Loi Carrez), cadastré section EP, No 23, pour 5 a 73 ca.

Libre de toute occupation.

MISE A PRIX : 30.000 €

AVEC FACULTE DE BAISSSE DU QUART PUIS DE LA MOITIE

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le mardi 5 mars 2019 à 9 heures

ADJUDICATION LE LUNDI 18 MARS 2019

à 14 heures et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités, 27, rue de l'Aiguillerie à MONTPELLIER (34000),

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Franck DENEL, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 18/00215).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Le local est composé d'une pièce principale comprenant un placard double porte coulissante et un panneau qui la sépare de l'entrée, un dégagement, une cuisine, des w.-c. indépendants, une salle de douche.

Le local ne comprend aucun système de chauffage.

Il n'existe pas de syndic selon les occupants de la copropriété.